

Compte rendu Conseil de quartier Arsenal - Mercredi 10 Janvier 2018

- Michèle Prieto, Présidente du Conseil de Quartier Arsenal,
- Monique Guillermin, 1ère Adjointe au Maire, et Vice-Présidente du Conseil de Quartier Arsenal,
- Romain Bost, Conseiller Municipal en charge de l'Environnement, du Développement Durable, des Espaces Verts et de l'Enseignement Supérieur,
- les membres du Conseil de Quartier Arsenal,
- Henri Beaulieu, Directeur du Centre de Formation Adultes de Mably,
- Richard Gauthier, directeur de la STAR,
- Gilles Argaud, Responsable production, STAR
- Sylvie Fontaine, Responsable marketing en charge de la communication STAR,
- Edmond Bourgeon, Adjoint en charge de la Sécurité et Tranquillité Publique,
- Lucien Murzi, Adjoint en charge de la Vidéo-Protection et de la Vie associative,
- Nicolas Reveret, Chef de Cabinet du Maire,
- Claude Garcia, Directeur Pôle Sécurité Santé Publique et Accessibilité et Développement Durable Ville de Roanne,
- Olivier Jandard, Responsable du Pôle Proximité, Ville de Roanne,
- Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

Michèle Prieto accueille l'assemblée. Elle remercie les conseillers, Henri Beaulieu et les services de la Ville, pour leur présence. Monique Guillermin remercie Henri Beaulieu d'accueillir le conseil dans son établissement.

Les risques majeurs

« La définition que je donne du risque majeur, c'est la menace sur l'homme et son environnement direct, sur ses installations, la menace dont la gravité est telle que la société se trouve absolument dépassée par l'immensité du désastre ». C'est ainsi que Haroun Tazieff qualifiait le risque majeur.

Claude Garcia commente ainsi un diaporama (ci-joint) qui définit les risques majeurs pour une ville, les moyens de les identifier, et les mesures à mettre en œuvre en situation de catastrophe naturelle, climatique, environnementale, écologique, technologique... comme le furent par exemple celles de la tempête de 1999, AZF en 2000, Xynthia en 2010, etc....

Il informe que les sirènes d'alarme sont de nouveau actives depuis le mois de Mai, tous les premiers mercredis du mois, alors qu'elles ne fonctionnaient plus depuis 2012. Installées au Centre Technique Municipal, au stade Malleval, et sur le Hall de l'Agriculture, ces sirènes permettent de vérifier le bon fonctionnement du système d'alarme, tout en rappelant à tous les Roannais, l'existence de potentiels risques sur le territoire.

Il existe d'autres moyens d'information, tels que l'application téléchargeable gratuite SAIP (Système d'Alerte et d'Information des Populations) qui permet, comme les sirènes, d'être alerté en temps réel, via notification sur un smartphone, des risques sur le territoire (inondations, séismes, mouvements de terrains, tempêtes, risques industriels, transport des matières dangereuses,...), et d'observer des consignes appropriées et les comportements à adopter. De son côté, le Préfet a répertorié pour chacune des villes du territoire ligérien, les risques identifiés ; pour la Loire, nous avons des risques liés au transport des matières dangereuses, au radon, au transport d'engins de guerre, aux risques industriels, tempêtes, mouvements de terrain, séismes, et enfin la problématique des inondations.

Par ailleurs, Claude Garcia indique encore que, de son côté, le Maire, titulaire des pouvoirs de Police Municipale, a l'obligation générale de prévention des accidents naturels et des fléaux de toute nature, d'alerte, d'information et d'évacuation de la population (Plan Communal de Sauvegarde). Enfin, il indique qu'il est également de la responsabilité de tous les citoyens d'être attentifs aux multiples sources d'informations : sirènes, radio, smartphone, messages des Forces de l'Ordre,... sur les risques et les mesures à adopter pour soi et son entourage. Ce sont, entre autres, 3 séquences de sirènes d'une minute et 41 secondes, séparées par un silence, qui informent de la survenue d'un risque majeur sur le territoire.

D'autre part, des plans particuliers de mise en sécurité ont été mis en place dans les écoles, avec le concours de l'Education Nationale, dans lesquels sont listés toutes les mesures et les moyens à mettre en œuvre en cas de risques majeurs.

Pour tous renseignements complémentaires, il est indiqué d'appeler le service Sécurité Santé Publiques, Accessibilité et Développement Durable, de la Ville de Roanne au 04 77 23 21 41.

Enfin, Claude Garcia évoque les possibilités opérationnelles et juridiques pour un Maire, prévues par la loi n°2004-811 de modernisation de la sécurité civile du 13 Août 2004, d'impliquer ses concitoyens dans la gestion de crise, à travers la solution de mise en place d'une Réserve Communale de Sécurité Civile. Composée de personnes volontaires et bénévoles désireuses de s'investir au service de leur commune, la réserve communale a vocation à renforcer ponctuellement les moyens municipaux mobilisés pour faire face aux accidents et catastrophes affectant le territoire.

Le dispositif « Participation Citoyenne »

Edmond Bourgeon informe du dispositif « Participation Citoyenne » qui est l'équivalent de « voisins vigilants », à la différence qu'il ne s'agit pas d'un dispositif privé, mais préconisé par le Ministère de l'Intérieur, géré par la Police Nationale, en partenariat avec la Police Municipale. Des référents identifiés sur les quartiers et soumis à formation d'1/2 journée renouvelable 1 fois/an, auront pour mission de signaler tout fait suspect sur leur secteur. Il ne s'agit pas de rapporter des incivilités, des faits mineurs du quotidien dont le signalement doit se faire via le CPU au 04 77 44 42 44 ; ce dispositif vise avant tout une lutte contre les vols par effraction et tous autres faits de cette envergure. Effectif à partir de ce début d'année 2018, il vient compléter toutes les autres mesures prises en faveur d'une sécurité et tranquillité augmentées sur la Ville. A noter que ce dispositif nécessite pour les référents, 3 ou 4 par quartiers, de disposer d'internet à domicile. Les référents retenus sont bénévoles, n'ont pas d'obligation de résultats, et peuvent se désister à tout moment. La bonne moralité des référents sera bien naturellement préalablement vérifiée, tout comme les informations qu'ils communiqueront à la Police Nationale.

Puis, Lucien Murzi indique quelques données sur la délinquance en 2016 : 247 cambriolages, 6021 interventions de police secours, 1661 mains courantes... C'est aussi un effectif de 142 agents au Commissariat de Police de Roanne qui a géré cette année 4232 appels au CPU, et 800 faits constatés.

Il est à noter que la délinquance a fortement diminué depuis l'installation de la vidéo protection, à l'instar de toutes les villes où elle a été installée.

Edmond Bourgeon souligne aussi tout l'intérêt de la mise en œuvre du dispositif « participation citoyenne », puisqu'il vise aussi la réactivation du lien social dans les quartiers, la solidarité et la bienveillance entre les habitants.

Une modification de ligne de bus

Richard Gauthier, Directeur de la STAR expose les modifications souhaitables sur la ligne de bus N°3 Mayollet -> Mably Bourg. Par soucis d'optimisation de cette ligne, il semblerait pertinent de trouver un itinéraire plus direct en déplaçant un des arrêts, celui de Bapaume, et en le reportant légèrement plus loin sur l'arrêt Yser à proximité de la rue des Eparges. Voir plan ci-joint.

Cette proposition est accueillie favorablement par les conseillers. Ils seront informés des prochaines phases de mise en œuvre.

Les animations

Michèle Prieto fait le retour d'une très belle animation de Noël le 9 Décembre ; La calèche du Père Noël et Didi le clown ont ravi petits et grands. L'édition 2018 est d'ores et déjà programmée.

Le Samedi 24 Mars, c'est un bal musette qui sera organisé en soirée, salle Jacques Brel, avec l'orchestre Blue Night Club. Les conseillers valident un budget de 900 € maximum pour couvrir les dépenses afférentes à cette future animation.

La voirie du quartier

Olivier Jandard fait un point sur des demandes du Conseil et confirme notamment la prochaine installation d'un radar pédagogique Bd d'Arras et la réalisation du cheminement poids lourds. Toutes les informations sont contenues dans le document ci-joint.

Les questions diverses

- Michèle Prieto remercie la Ville pour son opération de ramassage des feuilles organisée cet automne 2017, en collaboration avec les habitants, suivant un calendrier de passage des équipes préalablement communiqué aux riverains. Mme Mermet souligne toutefois l'absence de ramassage des branchages.
- Sur le terrain situé derrière le stade de l'Arsenal, à proximité de la maison des Essards, la dalle qui couvre la descente d'accès aux galeries souterraines a été déplacée, pour laisser place à une cavité dangereuse pour les promeneurs. Roannais Agglomération, propriétaire du terrain, sera alerté et fera le nécessaire pour sécuriser cet espace.
- Mme Raffin, membre du conseil de quartier, fait remarquer qu'aucun retour n'a été fait à l'assemblée suite à une visite du Maire concernant la circulation et le stationnement de la rue de desserte des maisons face au CFA. Mme Desporte précise que des propositions seront faites au prochain conseil de quartier.
- Henri Beaulieu rappelle l'opération propreté du 25 Octobre 2017, conduite avec la Ville de Roanne, et exprime toute sa satisfaction de la participation du conseil de quartier à cette démarche. Elle sera renouvelée car elle est constructive en termes de sensibilisation à la propreté d'un site, mais aussi par les liens qu'elle crée entre les jeunes et les habitants.

Michèle Prieto clôture la séance à 19h45, et invite l'assemblée à se réunir autour de la galette offerte par le CFA, et du verre de l'amitié offert par le Conseil de Quartier.

Prochain conseil de quartier Arsenal
Mercredi 25 Avril 2018 à 18h, à l'Amicale Laïque, avenue Centrale